

Mal-emploi : huit millions de personnes fragilisées

14 juin 2019



La France compte 2,8 millions de chômeurs, selon les données 2017 de l'Insee, soit 9 % de la population dite « active » (celle qui a un emploi ou en cherche un). Ce chiffre, à lui seul, reflète mal la dégradation du marché du travail. Selon nos calculs, on peut estimer le nombre de personnes fragilisées face à l'emploi à 8,1 millions au total. En effet, en plus de ses 2,8 millions de chômeurs, la France compte 3,7 millions de travailleurs précaires : principalement des personnes en intérim ou en contrat à durée déterminée, que ce soit dans le secteur privé comme dans le public. On compte aussi 1,6 million de découragés, qui ne recherchent plus activement un travail tant la situation est dégradée. Ils ne sont donc plus comptés comme « actifs ». Quand l'Insee les interroge, ils répondent pourtant qu'ils souhaiteraient travailler. Parmi eux, des mères de famille monoparentale qui n'ont aucun mode de garde pour leurs enfants, des adultes très peu qualifiés qui baissent les bras devant le type d'emploi et les rémunérations qu'on leur propose.

Si on additionne les chômeurs et toutes les populations marginalisées (précaires et découragées) par rapport à la norme d'emploi de notre société, on aboutit à un total de plus de huit millions de personnes, soit un quart du total des actifs. Certes, une partie des chômeurs est depuis peu sans emploi et ne le restera pas longtemps. Certains « précaires » ont choisi ce type de statut pour mener une vie plus « flexible ». À cet égard, notre chiffre est sans doute surestimé. Imaginons donc que l'on puisse amputer arbitrairement ce chiffre d'un million de personnes. L'estimation porterait alors sur sept millions de personnes en mal-emploi, au minimum.

À l'opposé, nos données ne comprennent pas tous les découragés qui n'osent même plus déclarer à l'Insee qu'ils voudraient travailler tant ils sont marginalisés. Ceux qui, par exemple, trop âgés et trop peu qualifiés, attendent l'âge de la retraite sans rien demander. Ils n'apparaissent dans aucun chiffre. Le taux d'activité des hommes de 25-49 ans est passé de 97 % au milieu des années 1980 à 93 % en 2017. Ce mouvement représente l'équivalent de 600 000 hommes qui se seraient retirés du marché du travail : combien d'entre eux l'ont choisi et combien ont jeté l'éponge ? Il faudrait aussi ajouter le 1,6 million de salariés, dans leur immense majorité des femmes, qui occupent un temps partiel subi et voudraient travailler davantage. Nous ne les avons pas ajoutés pour éviter de compter deux fois ceux qui sont à la fois précaires et en temps partiel contraint. Enfin, nos données ne comptabilisent pas ceux qui sont « à leur compte », sans contrat durable (comme les chauffeurs Uber). Toute une partie de ces non-salariés, en particulier les peu qualifiés, vivent dans une précarité encore plus grande, en enchaînant les heures de travail pour de très faibles rémunérations.

Un quart des actifs est concerné : pourquoi alors ne s'inquiète-t-on pas davantage de cette situation ? Le mal-emploi ne frappe pas au hasard : il concerne une population peu organisée collectivement, ont les intérêts sont mal représentés. Le risque d'être au chômage et d'y rester, d'occuper un emploi précaire ou de décrocher de l'univers professionnel est essentiellement lié au fait d'être qualifié ou non. Mais pas uniquement. La masse des « mal-

employés » sont des jeunes qui n'ont pas réussi à obtenir un titre scolaire, mais aussi des femmes qui ont cru pouvoir s'arrêter temporairement pour élever leurs enfants et qui n'arrivent plus à reprendre pied dans l'emploi, ou encore des plus âgés qui baissent les bras.

Le bilan du mal-emploi en France

	Nombre (en milliers)	Part (en %)
Mal-emploi	8 100	26
- Dont précaires	3 700	12
- Dont chômeurs	2 800	9
- Dont inactifs souhaitant travailler	1 600	5
Actifs ou souhaitant travailler	31 300	100
<i>En temps partiel contraint</i>	<i>1 600</i>	<i>5</i>

Chômage au sens du Bureau international du travail.

Source : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après Insee - Données 2017 - © Observatoire des inégalités

Photo / CCO Pexels

1. Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Emploi](#) >

2. Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Mal-emploi>